



Rapport d'évaluation de la demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

N° de la demande : 2019-2595
Demande : B.3.12 : Nouveau site ou hôte
Produit : Loopex
Numéro d'homologation : 31791
Ingrédient actif (i. a.) : Souche FV11 du virus de la polyédrose nucléaire d'*Autographa californica*
Numéro de document de l'ARLA : 3069461

Objectif de la demande

L'objectif de cette demande était d'ajouter le contrôle de la fausse-arpenteuse du chou sur le cannabis (marihuana) produit commercialement à l'intérieur à l'étiquette du Loopex.

Évaluation chimique

Cette demande ne nécessitait pas d'évaluation chimique.

Évaluations de santé

On n'a fait aucun changement à la formulation du Loopex, par conséquent, aucun autre renseignement toxicologique n'est nécessaire pour le produit final et pour la matière active, la souche FV11 du virus de la polyédrose nucléaire d'*Autographa californica*.

Il n'y a aucune préoccupation de nature toxicologique pour les formulations ou les impuretés.

Cette utilisation est conforme aux utilisations homologuées présentes actuellement sur l'étiquette pour les cultures poussant en serre. L'exposition alimentaire et l'exposition professionnelle potentielles découlant de cette utilisation du Loopex ne devraient pas augmenter et, par conséquent, il n'est pas nécessaire de fournir d'autres renseignements sur l'exposition.

Les renseignements disponibles sont suffisants pour appuyer l'utilisation du Loopex sur le cannabis cultivés à l'intérieur.

Évaluation environnementale

On n'a fait aucun changement à la formulation du Loopex, par conséquent, aucun autre renseignement toxicologique ou environnemental n'est nécessaire pour le produit final et pour la matière active, la souche FV11 du virus de la polyédrose nucléaire d'*Autographa californica* (AcMNPV).

Les renseignements déjà présentés indiquent que l'utilisation du Loopex dans la serre ne pose pas de risque environnemental préoccupant pour les organismes non visés si l'on respecte le mode d'emploi sur l'étiquette.

L'utilisation sur le cannabis cultivé à l'intérieur est conforme à celles présentes actuellement sur l'étiquette pour les cultures poussant en serre. L'application sur le cannabis ne devrait pas poser de risques supplémentaires pour l'environnement.

Évaluation de la valeur

L'utilisation du Loopex pour contrôler la fausse-arpenteuse du chou sur le cannabis (marihuana) produit commercialement à l'intérieur a été appuyée par une justification scientifique pour extrapoler les utilisations homologuées pour la fausse-arpenteuse du chou sur d'autres cultures en serre. Cela offrira un nouveau produit non conventionnel et un nouveau mode d'action pour cette utilisation, ce qui pourrait aider à la gestion de la résistance de la fausse-arpenteuse du chou sur le cannabis (marihuana) produit commercialement à l'intérieur.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a examiné les renseignements fournis à l'appui de l'ajout de la revendication de contrôle de la fausse-arpenteuse du chou sur le cannabis (marihuana) produit commercialement à l'intérieur à l'étiquette du Loopex. Selon les résultats de cet examen, la revendication de contrôle de la fausse-arpenteuse du chou sur le cannabis (marihuana) produit commercialement à l'intérieur à l'étiquette du Loopex est acceptable.

Références

3002322 2019, M 10.1 Value Scientific Rationale/Literature Review, DACO: M10.1

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9